

## L'École française à Rome

Au moment où l'École engage une rénovation importante de son immeuble situé sur la Piazza Navona, il a semblé utile de présenter un dossier «immobilier» pour montrer que les implantations ont toujours été l'une des grandes préoccupations de l'École, malgré la stabilité de la présence au palais Farnèse. L'objectif est de réfléchir sur l'insertion de l'École, comme institution scientifique, dans la Rome d'aujourd'hui et de demain ; et, au moment où s'ouvre le chantier Navona, rappeler les choix du passé et les enjeux de l'avenir.

Il y a dans l'histoire de l'École française un paradoxe qui la suit depuis les origines : l'École s'identifie avec sa présence au Palais Farnèse mais n'a cessé de rechercher des extensions.

Avant le Farnèse, c'est la brève préhistoire de l'École, jeune institution qui n'est encore qu'une étape vers l'École française d'Athènes (1873-1875). Ces années, sous la direction d'Albert Dumont, sont placées sous le signe d'installations multiples : le décret du 25 mars 1873 prévoit encore le logement des membres à la Villa Médicis (article 4) prolongeant ainsi la tradition d'accueil à Rome des membres de l'École française d'Athènes ; mais cette perspective n'avait pas d'avenir et Dumont dut aller ailleurs : au printemps 1874, avec l'aide de l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, il ouvre les premières caisses de livres de la bibliothèque au-dessus des écuries du Palais Colonna, puis reçoit l'accord de Paris pour louer le *Villino* de la villa Strozzi, propriété depuis 1859 de Mgr de Mérode (et détruite entre 1878 et 1880), dans le quartier actuel de l'Opéra : entre Quirinal et Viminal.

L'arrivée au Palais Farnèse, en décembre 1875 et en coordination avec la légation de France auprès du roi d'Italie qui deviendra ambassade quelques mois plus tard (juillet 1876), est un tournant majeur. Elle a lieu quelques semaines

seulement après le décret définissant pour longtemps les missions de l'École, signé le 20 novembre 1875 par le maréchal de Mac Mahon et par Henri Wallon, ministre de l'Instruction publique et des cultes mais aussi secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles lettres. Toutefois les aléas de la situation de la France vis-à-vis du Palais Farnèse permettent d'expliquer, jusqu'en 1936, l'existence des projets les plus divers : se transférer au Palais Orsini (1885), construire un édifice pour héberger l'École dans le parc de la Villa Médicis près de la porta Pinciana (1913-1914 puis 1923-1925).

Dès 1937, Jérôme Carcopino pose au ministère la question des espaces et en 1952, Albert Grenier formule le problème : «Mon départ de l'École de Rome va laisser à mon successeur une situation embarrassée au sujet du logement des membres» écrit-il le 10 juillet 1952 au directeur de l'enseignement supérieur. Les deux questions qui se font jour sont, en effet, celle du logement des membres, alors hébergés au Palais Farnèse, et celle de l'extension de la bibliothèque. Le logement des membres se réglera avec le choix d'aller habiter à l'extérieur du Palais ; le développement de la bibliothèque, toujours d'actualité aujourd'hui, sera alors différé avec le projet de construction ou d'achat d'une annexe (*infra*). En fait, c'est l'extension au 3<sup>e</sup> étage et au sous-sol du Palais Farnèse qui permettra de résoudre, provisoirement, le problème.

Le milieu scientifique était alors divisé : quitter le Palais et suivre la voie d'autres instituts étrangers en faisant construire dans la périphérie romaine? Ou avoir une «annexe» comme l'on disait alors?

En 1962, Pierre Boyancé, directeur de l'École, avait précisément opté pour la construction d'une «annexe». Dès juillet 1963, l'accord de principe de la congrégation des Pieux établissements de la France à Rome et à Lorette pour la vente de leur immeuble de Piazza Navona permettait au

directeur de demander un avant-projet à Guillaume Gillet, architecte des bâtiments de France et des palais nationaux. D'un point de vue scientifique, les vues se précisaient et Pierre Boyancé définissait ainsi le nouveau siège dans une lettre au directeur général de l'enseignement supérieur, le 28 octobre 1964 : «une Annexe, indépendante du siège principal de l'École, annexe où doivent être réunis un dépôt et des magasins pour notre bibliothèque, les logements des membres et des fonctionnaires de service, des chambres pour les savants de passage, ainsi qu'un certain nombre de services annexes (salle de microfilms, bureau de dessin, salle de manutention et expédition des publications, etc...)». L'achat de l'immeuble sera réalisé le 19 décembre 1966 et la mise en service ne se fera qu'en 1975 après de longues tribulations administratives et techniques surmontées par Georges Vallet.

Les capacités du Palais Farnèse semblaient en effet ne plus suffire mais nos ambassadeurs ont rappelé régulièrement l'importance de la présence de l'École dans le Palais. Étienne Burin des Rozières écrivait le 23 juillet 1969 à Pierre Boyancé : «Toute solution qui remettrait en cause la présence de l'École au Palais Farnèse serait déplorable (...), le voisinage de l'École française de Rome et de son Directeur est pour l'Ambassadeur de France et pour ses collaborateurs le plus agréable et le plus satisfaisant possible». Témoignage qui fait écho à celui de l'ambassadeur Albert Decrais à son ministre des affaires étrangères le 5 octobre 1885, dix ans seulement après l'arrivée de l'École dans le Palais : «Je ne cacherai pas à votre Excellence que (...) si nous devons courir le risque de voir occuper par des étrangers l'étage où l'École est logée, la résidence du Palais Farnèse deviendrait impossible pour l'Ambassade elle-même. Je souhaite donc, pour toutes les raisons qui me rendent son voisinage précieux, que l'École demeure là où elle est, sous le même toit que nous».

Les uns après les autres, les projets prévoyant de quitter le Palais Farnèse, de déménager entièrement ou même partiellement sa bibliothèque, furent donc abandonnés. Les ambassadeurs permirent à la bibliothèque de l'École de s'étendre dans le Palais, au troisième étage d'abord (1972), au second étage ensuite (nouvelle galerie mise en service en 1986), dans les sous-sols enfin (1994).

La rénovation du siège de Piazza Navona commence en cet automne 2006. L'espace Navona n'est plus une «annexe» mais un pôle qui a vocation à être un lieu scientifique d'accueil et de rencontres ouvert, en y éliminant tous les dépôts et stockages qui l'ont trop longtemps encombré. Salle polyvalente de rencontres, salle de séminaires, espaces scientifiques et de publication occuperont les rez-de-chaussée et premier étage, à côté des espaces administratifs ;

l'accueil des doctorants et des chercheurs se fera aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages. L'École doit apparaître au milieu romain sous sa triple dimension de recherche et de formation à la recherche, d'échanges scientifiques, de maison d'édition. Elle contribue ainsi à rendre visible l'engagement de la France à Rome, en Italie et dans la Méditerranée dans le domaine des sciences humaines et sociales.

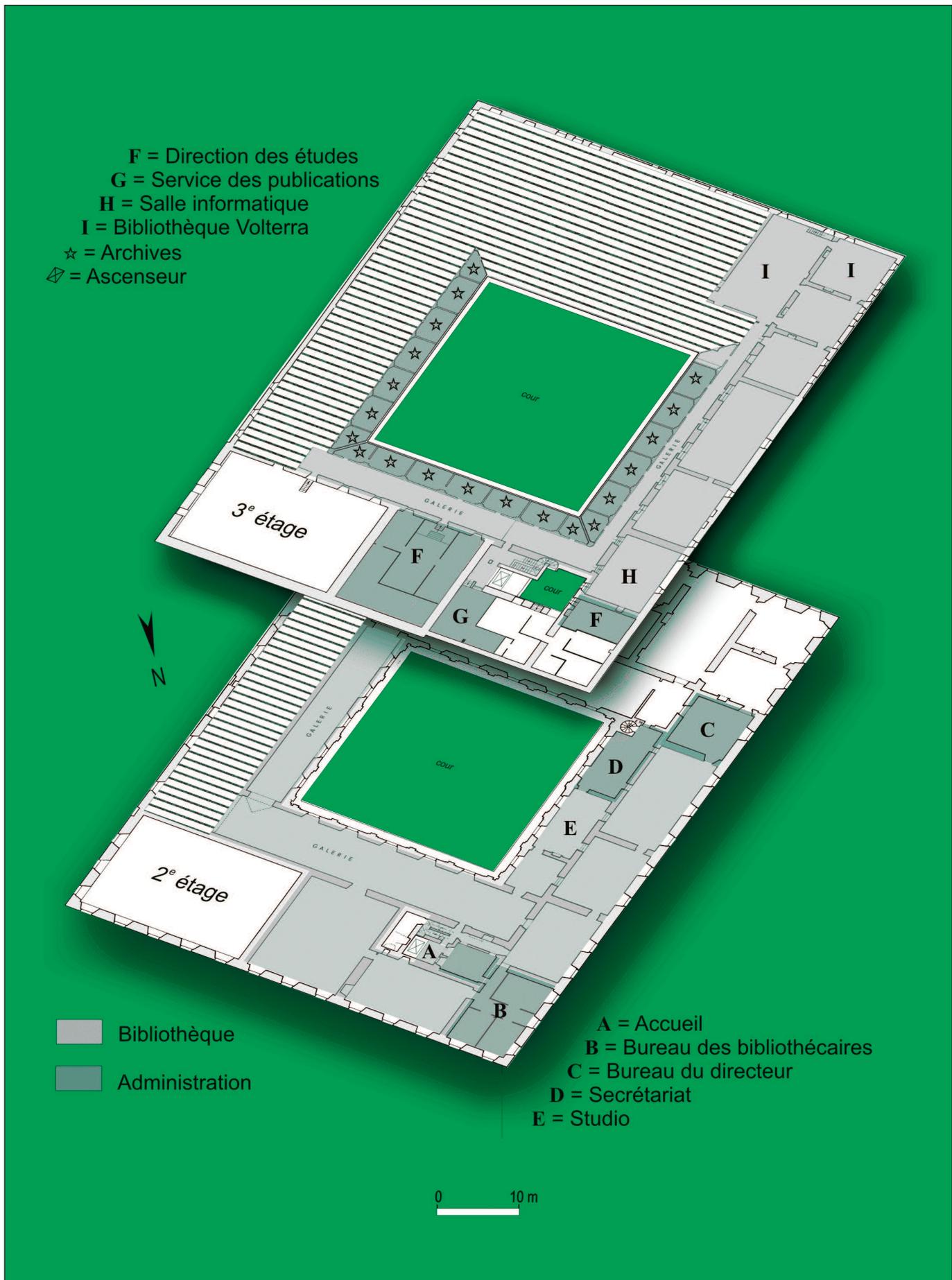
Le service archéologique vient de s'installer dans les locaux mis à disposition par la Surintendance archéologique de Rome dans le Palazzo Mattei Albertoni qui fait partie de l'îlot urbain appelé traditionnellement *Crypta Balbi*. Dans ce quartier central de Rome, entre Palais Farnèse et Piazza Venezia, au-dessus du portique qui jouxtait le théâtre de Balbus, l'École retrouve un site mythique de l'archéologie italienne, lieu du grand chantier d'archéologie urbaine des années quatre-vingt. Proche d'un prestigieux Musée mais aussi de plusieurs Surintendances romaines relevant de l'État ou de la Ville, l'École ne s'isole pas en allant à la *Crypta Balbi*. Bien au contraire. Elle va pouvoir développer des projets archéologiques adaptés à ses forces et à ses compétences pour continuer à être un acteur de l'archéologie et de l'histoire urbaine à Rome et en Italie.

Le secrétariat général et l'agence comptable se transportent provisoirement Piazza Mazzini, de l'autre côté du Tibre, dans ce quartier des *Prati* dont Émile Zola a si bien observé et décrit la naissance. Nos dépôts de publications sont hébergés par l'imprimeur, dans le quartier de San Lorenzo, au-delà de la gare de Termini.

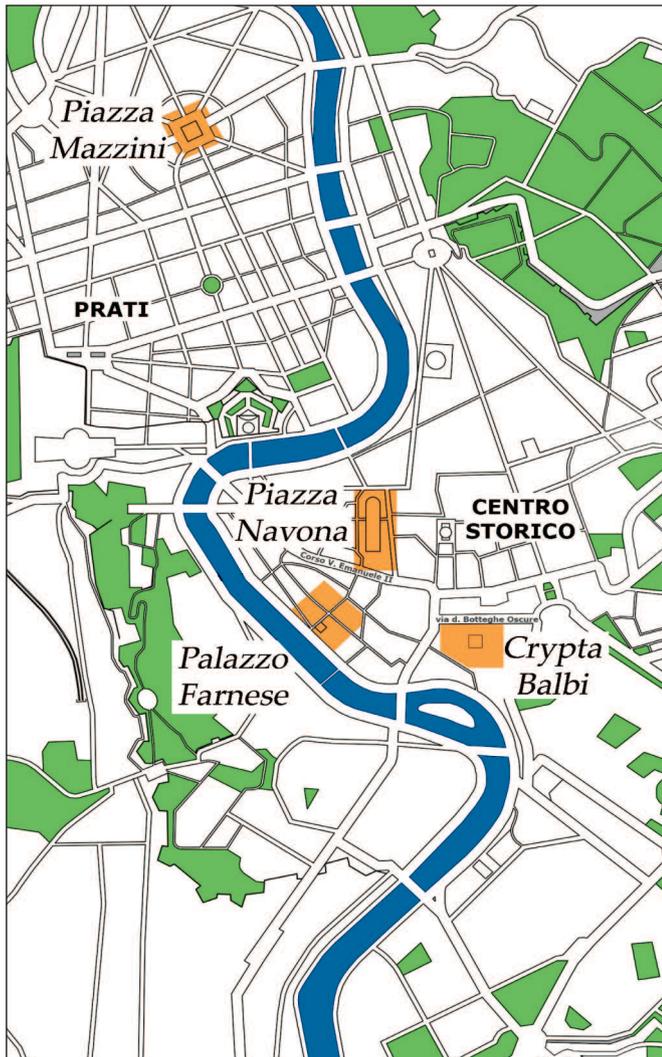
Le Palais Farnèse, quant à lui, demeure le siège de la direction, de la direction des études et de la bibliothèque ; les hôtes scientifiques, les membres et les boursiers y travaillent. Il accueille, provisoirement, le service des publications dans de nouveaux locaux aménagés au troisième étage. Les dix-sept salles et galeries de sa bibliothèque, riche de ses 180 000 volumes et de ses 2000 périodiques, sont un lieu majeur pour le partenariat franco-italien et notre ouverture européenne et internationale ; au cours de cette année universitaire, l'hospitalité est donnée avec joie aux habitués des bibliothèques du *Germanico* et de l'*American Academy*, ces deux instituts ayant fermé leurs salles pour travaux. C'est un défi de plus pour l'École qui apprécie les nouveaux lecteurs. La prochaine *Lettre* sera consacrée à la bibliothèque de l'École.

**Michel Gras**

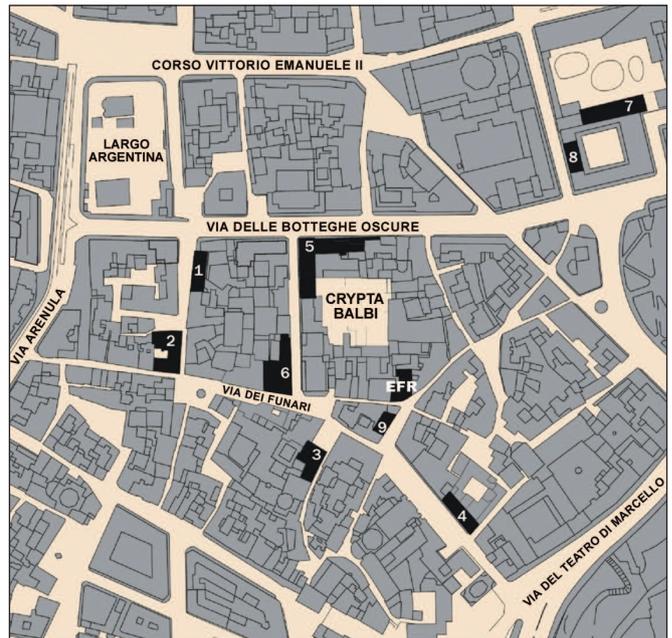
Directeur de l'École française de Rome



| L'École au Palais Farnèse |



Les sites de l'École française de Rome



- 1 Istituto della Enciclopedia Italiana - Piazza della Enciclopedia Italiana, 4
- 2 Associazione Nazionale per gli interessi del Mezzogiorno d'Italia et Biblioteca di studi meridionali "Giustino Fortunato" - Piazza Paganica, 13
- 3 Sovrintendenza per i Beni culturali del Comune di Roma - Piazza Lovatelli, 35
- 4 Università di Roma Tre - CROMA et Biblioteca del centro italo-francese - Piazza Campitelli, 3
- 5 Museo Nazionale Romano Cripta Balbi - Via delle Botteghe Oscure, 32
- 6 Biblioteca dell'Istituto Storico Italiano per l'Età Moderna e Contemporanea et Discoteca di Stato e Museo dell'Audiovisivo - Via Michelangelo Caetani, 32
- 7 Istituto Nazionale di Archeologia e Storia dell'Arte - Piazza San Marco, 49
- 8 Associazione Internazionale di Archeologia Classica - Via degli Astalli, 4
- 9 Soprintendenza per i Beni Ambientali e Architettonici del Lazio - Via Cavalletti, 2

Crypta Balbi : l'environnement scientifique et culturel

Cette *Lettre* a été réalisée avec le concours de Jean-François Bernard, Ugo Colalelli, Yannick Nexon, Marilyn Nicoud et Yann Rivière.

Les programmes de l'École française de Rome pour l'année 2006-2007 sont disponibles sur le site internet : [www.efrome.it](http://www.efrome.it)

## BILANS, ÉCHANGES, PROJETS

La *lettre* de l'École française de Rome

**Directeur de la publication :** Michel Gras

**Rédaction :** Nathalie Mencotti

**Maquette :** [bothua@netcourrier.com](mailto:bothua@netcourrier.com)

**Imprimerie :** *L'Economica*

ISSN 1826-8226

Parution : octobre 2006

Ce numéro a été imprimé à 1.500 exemplaires

## École française de Rome

### Direction :

Piazza Farnese, 67 - (I) 00186 ROMA

Tél : (0039) 06/68 60 11 • Télécopie : (0039) 06/687 48 34

**Courriel :** [assdir@efrome.it](mailto:assdir@efrome.it)

### Administration :

Piazza Mazzini, 27, int 9 - (I) 00195 ROMA

Tél : (0039) 06/37 59 16 24 • Télécopie : (0039) 06/37 51 23 29

**Site internet :** <http://www.efrome.it>